



RECYCLAGE BS/BE

RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE BS/BE

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale : 7 heures

- Formation : 7 heures sur 1 journée
- Pas d'examen
- Nombre de participants : 12 maximum.

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension ;
- Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.).

PRÉ-REQUIS

Personne possédant une habilitation HEBS en cours de validité (moins de 3 ans).

OBJECTIF

Mettre à jour les connaissances du personnel autorisé à effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension ou effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Appareillages et matériels de sécurité (visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage,...) ;
- Maquettes pédagogiques de simulation : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur, câblage sur platines pédagogiques, etc.
- Ordinateur + rétroprojecteur (vidéos).

Auteur : Philippe LANTIAT pour PLC Centre de Formation Version : V1 Date d'édition : 01/01/2018 Date de révision : 01/01/2018



WWW.QUALICERT.FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Dangers de l'électricité ;- Exemples d'accident ;- Classement et habilitations ;- Etude du matériel électrique (disjoncteur, différentiel, fusible, etc.) ;- Principe et exemple de verrouillage ;- Manœuvres et condamnations pour travaux non électriques ;- Interventions et travaux électriques autorisés pour les habilitations BS ;- Limite des travaux non électriques en HT.
NOUVEAUX DÉCRETS	<ul style="list-style-type: none">- Nouvelles préconisations des services de la CNAM-INRS suivant la norme NFC18-510 ;- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les pré-requis associés ;- Définition des opérations dites « non-électriques » ;- Les nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique ;- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation ;- Les nouveaux indices en habilitation électrique et les tâches associées (BE, BS).
INTERVENTION ET TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques ;- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel) ;- Principe de consignation pour travaux non-électriques et interventions dans le cadre du BS ;- Incendie dans les installations électriques ;- Secourisme.

Auteur : Philippe LANTIAT pour PLC Centre de Formation Version : V1 Date d'édition : 01/01/2018 Date de révision : 01/01/2018



QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateur reconnu pour ses compétences et justifiant de plusieurs années d'expérience dans la formation et les métiers dans le domaine électrique.

VALIDATION

**REMISE D'UNE ATTESTATION DE RECYCLAGE Á L'HABILITATION ÉLECTRIQUE
Á L'ISSUE D'UNE ÉVALUATION (CONTRÔLE DES CONNAISSANCES)
RÉALISÉE PAR NOTRE CENTRE DE FORMATION.**

